



Exercice de l'option de surallocation

Taille totale de l'offre à l'occasion de l'introduction en bourse portée à environ 854 millions d'euros

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Puteaux, le 11 mars 2015 – Elis, leader multi-services de la location-entretien de linge plat, de vêtements de travail et d'équipements d'hygiène et de bien-être en Europe et au Brésil, annonce aujourd'hui l'exercice de l'option de surallocation dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Deutsche Bank AG, London Branch, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, a exercé l'option de surallocation à hauteur de 8 022 323 actions existantes supplémentaires cédées par Legendre Holding 27 (« LH 27 »), entité contrôlée par Eurazeo, au prix de l'offre, soit 13,00 euros par action, correspondant à un montant total d'environ 104 millions d'euros.

En conséquence, le nombre total d'actions Elis offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 65 714 629 actions, soit 57,6% du capital social de la société, portant ainsi la taille de l'offre à environ 854 millions d'euros.

Après exercice de l'option de surallocation, le flottant s'élève à environ 57,6% du capital d'Elis.

À l'issue de l'introduction en bourse et de l'exercice de l'option de surallocation, la répartition du capital d'Elis est la suivante :

	Détection (Après exercice de l'option de surallocation)	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Legendre Holding 27 SAS	43 853 538	38,5%
Eurazeo SA	3 469 774	3,0%
ECIP Elis SARL	592 849	0,5%
Dirigeants et salariés de la société	375 377	0,3%
Public	65 714 629	57,6%
Total	114 006 167	100%

La détention économique d'Eurazeo s'établit désormais à 35,1%.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 631-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Deutsche Bank AG, London Branch, en sa qualité d'agent stabilisateur, indique avoir réalisé des opérations de stabilisation sur un total de 631 522 actions Elis le 11 février 2015 au prix de 13,00 euros par action.

Il a été mis fin ce jour à la période de stabilisation qui avait débuté le 10 février 2015 (après la diffusion du communiqué par Elis annonçant le résultat de l'offre).

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.



Communiqué de presse

Intermédiaires financiers

BNP PARIBAS, Deutsche Bank et Goldman Sachs International agissent en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC, Morgan Stanley et Société Générale Corporate & Investment Banking agissent en qualité de Teneurs de Livre Associés.

Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 27 janvier 2015 sous le numéro 15-038, composé du document de base enregistré le 8 septembre 2014 sous le numéro I.14-053, des actualisations du document de base déposées auprès de l'AMF le 11 décembre 2014 sous le numéro D.14-0860-A01 et le 27 janvier 2015 sous le numéro D.14-0860-A02, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sans frais au siège social d'Elis ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Elis (www.elis.com).

Elis attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du document de base, tel que mis à jour dans ses actualisations déposées auprès de l'AMF le 11 décembre 2014 et le 27 janvier 2015, et à la section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, l'image, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Elis, ainsi que sur le prix de marché des actions d'Elis.

A propos d'Elis

Elis est un groupe multi-services, leader de la location-entretien de linge plat, de vêtements de travail et d'équipements d'hygiène et de bien être en Europe et au Brésil. Avec plus de 19 000 collaborateurs répartis dans 12 pays, Elis a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 1 331m€ et un EBITDA consolidé de 429m€. Bénéficiant de plus d'un siècle d'expertise, Elis livre aujourd'hui plus de 240 000 sociétés de toutes tailles dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la santé, de l'industrie, du commerce et des services, grâce à son réseau de 258 centres de production et de distribution et 13 salles blanches, ce qui lui garantit une proximité inégalée avec ses clients.

Contact presse

Brunswick

Candice Baudet Depierre, +33 1 53 96 83 83, ELIS@brunswickgroup.com

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.



Communiqué de presse

Avertissement

Des exemplaires du Prospectus visé par l'AMF le 27 janvier 2015 sous le numéro 15-038, composé du document de base enregistré le 8 septembre 2014 sous le numéro I.14-053, des actualisations du document de base déposées auprès de l'AMF le 11 décembre 2014 sous le numéro D.14-0860-A01 et le 27 janvier 2015 sous le numéro D.14-0860-A02, d'une note d'opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sans frais au siège social d'Elis et sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Elis (www.elis.com).

Elis attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du document de base, tel que mis à jour dans ses actualisations déposées auprès de l'AMF le 11 décembre 2014 et le 27 janvier 2015, et à la section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Elis, ainsi que sur le prix de marché des actions d'Elis.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Elis ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières imposant l'établissement d'un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive Prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. Dans les Etats membres autres que la France, le présent communiqué de presse et toute offre potentielle ultérieure s'adressent exclusivement à des « investisseurs qualifiés » et agissant pour leur propre compte au sens de la Directive Prospectus et de toute mesure de transposition mise en place dans les Etats membres concernés.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon. Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers dans lesdits pays.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de titres financiers ou une quelconque sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique. Des titres financiers ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et des lois d'Etats américains applicables aux titres financiers, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions Elis n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Elis n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué de presse est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.



Communiqué de presse

d'investissement (investment professionals) au sens de l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotion) Order 2005 (le « Règlement »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) et (iv) à toute autre personne à qui ce communiqué de presse pourrait être adressé conformément à la loi (toutes les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres financiers d'Elis visés dans le présent communiqué de presse sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de ces titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient.

La diffusion, la publication ou la distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut être sujette à des restrictions en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.